

Journée des Médecins-Relais à Paris Information et échanges du réseau médico-technique des SSTI

Après la journée Evidence Based Medicine de mai 2012 et la réunion médecins-relais de juin 2014, le Cisme a organisé une troisième rencontre du réseau médico-technique des SSTI, le 16 juin dernier à Paris.

Entre avancées scientifiques et évolutions réglementaires impactant leur activité, le besoin d'informations actualisées et d'échanges entre professionnels est plus que jamais nécessaire aux médecins du travail et aux équipes pluridisciplinaires.



Afin de permettre un tel flux d'information, le Cisme a initié, en 2012, la création d'un réseau de médecins-relais au sein des SSTI, qui s'étoffe progressivement avec les années, comptant aujourd'hui plus de 120 Services représentés (couvrant eux-mêmes plus de la moitié des salariés de l'interentreprises). Ses membres sont ainsi des

titulaires de l'ensemble des informations à caractère médico-technique que le Cisme génère (travaux des groupes ASMT), compile (veille informative, littérature médicale...) ou reçoit des SSTI.

Une réunion avait été organisée en juin 2014 afin d'officialiser la création de ce nouveau réseau et de définir son fonctionnement. Les médecins-relais ont de nouveau été conviés à se réunir ce mois de juin 2015, afin d'échanger notamment autour des évolutions législatives appelées par le rapport de mission "Aptitude et médecine du travail" et de se voir présenter les outils et ressources à leurs dispositions. Ils étaient plus de 70 à participer à cette nouvelle journée.

En ouverture, le Docteur Letheux, Médecin-conseil du Cisme, est revenue sur les grands principes de la stratégie globale d'intervention pour la préservation de la santé des travailleurs. Dans un contexte

de mutations successives où les entreprises sont en demande d'un message clair et d'une lisibilité de l'offre que mettent à leur disposition les SSTI, il s'agissait d'exposer ici, aux médecins-relais, une stratégie claire de suivi de l'ensemble des salariés, qui s'articule, non pas uniquement autour d'une visite systématique, mais autour d'un

ensemble d'actions en milieu de travail, qu'elles soient collectives ou individuelles, et d'actions de suivi de l'état de santé. Toutes ces actions sont effectuées par les différents membres des équipes pluridisciplinaires, animées et coordonnées par le médecin du travail. Les actions en milieu de travail se veulent, entre autres, balayer sur 5 ans l'ensemble des entreprises, afin de repérer des situations de travail données et de les tracer dans les documents prescrits (fiche d'entreprise). Le suivi de l'état de santé des salariés serait modulé en fonction de leur poste, des risques, de leur situation spécifique, c'est-à-dire adapté au besoin. Le détail de cette "stratégie globale d'intervention" peut être retrouvé dans les IM de Mai 2015 (n° 38, pages 2 et 3).

En seconde moitié de matinée, le Dr Gérard Vigouroux, Médecin-chef du Service de médecine statutaire à la Mairie de Paris, est venu exposer les principes directeurs de la médecine de prévention dans les fonctions publiques d'Etat et territoriales. En effet, les SSTI sont de plus en plus nombreux à prendre en charge de tels salariés, et à s'interroger sur les règles de suivi, les conventions à appliquer... La présentation du Dr Vigouroux se voulait donc introduire les modalités d'organisation des services de médecine de prévention, et peut être retrouvée en ligne sur le site du Cisme.

Focus : SEIRICH, un outil d'évaluation et de prévention du risque chimique

L'après-midi s'est ouverte sur l'intervention de M. Raymond Vincent, Chargé de mission et directeur des applications à INRS, venu présenter le logiciel SEIRICH.

Les produits chimiques sont présents dans toutes les entreprises, ce, quel que soit le secteur d'activité, et peuvent être à l'origine d'intoxications aiguës ou chroniques comme d'incendies et d'expositions, ou de répercussions sur l'environnement.

Partant de ce constat, l'INRS a développé, en partenariat avec la Direction Générale du Travail, la Direction des

risques professionnels et des organisations professionnelles (CNPA, IUMM, SIPEV) une application informatique d'aide à l'évaluation et à la prévention du risque chimique : SEIRICH.

Mis à disposition sur Internet, ce logiciel s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux Services de santé au travail, chimistes, toxicologues et autres préventeurs ou spécialistes du risque chimique. Il intègre les modalités de classification et d'étiquetage issues du règlement CLP (Classification, Labeling, Packaging), ainsi qu'un certain nombre de référentiels propres au règlement REACH (Registration, Eva-

luation, Authorization and restriction of Chemicals).

La démarche d'évaluation par SEIRICH comprend quatre étapes : un inventaire, une analyse de l'utilisation des produits chimiques, une évaluation des risques et un plan d'action. Des niveaux d'expertise différents sont proposés, à sélectionner en fonction des connaissances de l'utilisateur.

Le logiciel a en effet été conçu pour être accessible aussi bien à des experts qu'à des utilisateurs ne disposant pas de connaissances particulières dans le domaine du risque

chimique. Sa configuration offre ainsi trois niveaux : Néophyte (sans compétence particulière dans le domaine des risques chimiques), Initié (disposant des connaissances essentielles pour conduire une d'évaluation des risques chimiques) et Expert (disposant de compétences spécifiques dans le domaine de l'évaluation et la prévention du risque chimique). L'utilisateur peut évaluer son niveau d'expertise au moyen d'un quizz avant sa première utilisation de SEIRICH, et des tutoriels sont présents pour accompagner l'utilisateur.

Plusieurs fonctionnalités ont été développées pour répondre aux attentes des utilisateurs :

- aide à la réalisation d'un inventaire des produits utilisés (système de reconnaissance des fiches de données de sécurité (FDS)),

- possibilité de hiérarchiser les priorités d'évaluation,
- prise en compte des équipements de protection collective pour déterminer le risque au poste de travail, ainsi que de l'impact réel des EPI,
- mise à disposition d'informations réglementaires et techniques pour aider à la mise en œuvre de solutions de prévention,
- établissement d'un tableau de bord, d'un plan d'action prévention proposé par le logiciel en plus des actions définies par l'utilisateur.

Une hotline est disponible via le portail web pour contacter l'INRS qui pourra



répondre aux questions des utilisateurs (problèmes informatiques liés à l'installation ou l'utilisation de SEIRICH, problèmes liés aux fonctionnalités de l'outil ou conseils d'experts pour mettre en œuvre la démarche,...). La présentation détaillée de M. Vincent est à retrouver sur le site du Cisme.



Le Docteur Letheux a ensuite brièvement exposé aux médecins-relais les travaux des groupes ASMT, parmi différentes ressources à disposition sur le site www.cisme.org.

Ainsi, les diaporamas, protocoles brèves, rapports du groupe toxicologie, les dernières versions des Trésoriers en Santé-Travail ou encore les guides du groupe Ergonomie peuvent être consultés en libre accès sur les pages respectives de ces groupes (Rubrique Prévention Santé Travail > Action scientifique > groupe(s) ASMT).

Ont également été présentées les Fiches Médico-Professionnelles et les Matrices Emploi-Expositions Potentielles (MEEP) extrapolées de ces dernières, travaux du groupe FMP et outils de prévention eux aussi disponibles publiquement sur le site dédié : www.fmpcisme.org.

Outre ces ressources "Prévention Santé-Travail", les médecins-relais des SSTI disposent d'une page privée, ac-

cessible via les lettres d'informations mensuelles qui leur sont envoyées, et qui compile l'ensemble des pages médico-techniques des Informations Mensuelles du Cisme ainsi que les dernières actualités Santé-Travail.

C'est enfin Mme Bénédicte Legrand-Jung, Sous-directrice des Conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail au sein de la DGT, qui est venue conclure cette 3^{ème} journée Médecins-Relais. Son intervention a notamment tracé les grands axes du 3^{ème} Plan Santé-Travail à venir : maintien en emploi, culture de la prévention, gouvernance de la Santé au travail et données de Santé au travail.

Mme Legrand-Jung a également évoqué la loi dialogue social et emploi, au texte de laquelle ont été ajoutés plusieurs amendements consécutifs à la parution du rapport "Aptitude et médecine du travail".

L'intégralité de son intervention est restituée page 6 de ce numéro. ■

ZOOM

S'abonner à la mail-liste de diffusion "Informations médico-techniques"

Chaque membre du réseau Médecin-relais est destinataire des pages Médico-techniques des Informations Mensuelles, envoyées par mail chaque jeudi suivant leur parution. Tout médecin-relais qui ne recevrait pas ces lettres mensuelles est invité à autoriser, dans sa boîte mail, l'adresse info@cisme.org, dont les envois peuvent parfois être classés par défaut en courrier indésirable. Le cas échéant, il peut envoyer un mail de signalement à j.decottignies@cisme.org. Lui sera alors renvoyé le lien vers les archives de l'ensemble des envois précédents.

